

22 mars au 18 avril 2023

Téléchargement des
dossiers sur le site
<https://ecandidat.uca.fr>

18 avril 2023 (minuit)

Date limite de dépôt

Etude des candidatures par les
responsables de formations
et publication des résultats
au fil de l'eau

Phase de décision du candidat
(confirmation ou démission)

**8 jours pour confirmer
après l'avis (modifiable)**

Chronologie eCandidat

- Licence Professionnelle -



ATTENTION

L'application eCandidat est un passage
obligatoire pour toute candidature
au sein des formations de

Licence Professionnelle :

- Métiers du Notariat
- Activités Juridiques

(Droit et Gestion de l'Habitat Social)

Toute candidature acceptée par l'Ecole
de Droit et validée par l'étudiant(e)
nécessitera impérativement une
inscription administrative en ligne
(à compter de début juillet 2023)

**INSCRIPTIONS
ADMINISTRATIVES**

Début juillet 2023

Inscription en ligne
sur IA Web



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

scola.droit@uca.fr